



Politique de confidentialité et de traitement des plaintes

Sommaire

1.	Avant-propos	4
2.	Partie1 : Les renseignements collectés	5
2.1	Membre individuel	5
2.2	Organisme membre	
2.3	Le Conseil d'administration	5
2.4	La permanence de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska	6
2.5	Embauche	6
2.6	Conférences	7
2.7	Conférenciers (prestataires de service)	7
2.8	Formations	7
2.9	Formateurs (prestataires de services)	7
2.10	Activités spéciales	8
2.11	Communications	8
•	Consentement exprès	8
•	Consentement tacite	8
2.12	Cookies sur le site Internet :	9
3	Partie 2 : Gestion des plaintes	10
3.1 P	ersonne désignée :	10
	esponsabilités de la personne désignée :	
	ypes de plaintes :	
3.4 R	Réception d'une plainte :	11
3.5 L	es informations demandées lors du dépôt d'une plainte :	11
	conditions importantes :	
3.7 L	accusé de réception :	12
3.8 C	Préation du dossier de plainte	12
3.9	Préjudice sérieux :	12
3.10	Traitement d'une plainte :	
3.11 L	Entrée en vigueur de la politique :	13
3.12	Question ou commentaire :	13
4	Annexes	14

4.1 Registre de soumission de plainte (exemple)	15
4.2 Registre des incidents de confidentialité (exemple)	16
4.3 Documents en ligne : formulations de consentement	17
4.5 Formulaire de consentement des prestataires de services	19
4.3 Formulaire de consentement des salariés	20
4.5 Formulaire de consentement à l'embauche	21
4.4 Formulaire de consentement des administrateurs	22
4.5 Formulaire de consentement des bénévoles	23



1. Avant-propos

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska est un organisme communautaire autonome qui a pour mission d'informer et de sensibiliser par l'éducation populaire afin de contribuer à la responsabilisation et l'autonomie de la cellule familiale. Elle soutient aussi les organismes communautaires présents sur son territoire et agit comme agent fédérateur par le biais de son approche de concertation.

À travers ses différentes approches auprès du public, la Fédération recueille des informations et des renseignements personnels à diverses fins.

La présente politique vise à vous informer de la façon dont notre organisme collecte lesdits renseignements, que ce soit auprès de ses membres, de ses employés, de ses administrateurs ou encore en cours d'embauche. Nous vous informons aussi des fins de cette collecte.

Cette politique vise aussi à vous informer des recours et de la procédure à suivre en cas de plainte. Nous voulons par cette politique assurer un traitement adéquat des plaintes qui seraient acheminées à la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska en lien avec le traitement des renseignements personnels.



2. Partie1 : Les renseignements collectés

2.1 Membre individuel

Dans le cadre d'une campagne d'adhésion des membres individuels à la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, l'organisme peut demander certaines informations telles que le nom et prénom, l'adresse courriel, l'adresse postale et le numéro de téléphone pour des fins de statistiques. Ces informations ne seront jamais partagées à des tiers et seront détruites lorsque le membre avisera qu'il renonce à son statut de membre, ou s'il le perd conformément à l'article 11 des règlements généraux de l'organisme.

2.2 Organisme membre

Dans le cadre d'une campagne d'adhésion d'un organisme comme membre de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, celle-ci peut demander certaines informations telles que le nom et prénom, l'adresse courriel, l'adresse postale et le numéro de téléphone des personnes déléguées et des personnes autorisant les délégations, pour des fins de statistique. Ces informations ne seront jamais partagées à des tiers et seront détruites lorsque l'organisme ou le délégué avisera qu'il renonce à son statut de membre ou s'il le perd conformément à l'article 11 des règlements généraux de l'organisme.

2.3 Le Conseil d'administration

Dans le cadre des membres élus au conseil d'administration, la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska peut demander certains renseignements personnels tels que le nom et prénom, identification avec photo, photo pour les communications, adresse courriel, adresse postale, date de naissance aux fins de statistiques, ainsi que les coordonnées bancaires.

Certaines de ses informations peuvent être partagées à des tiers, comme le Registraire des entreprises du Québec et l'Agence du revenu du Canada / Organismes de bienfaisance comme l'exige les Lois en vigueur.

Ils peuvent aussi être partagés avec notre bureau comptable externe aux fins d'audit des activités et des états financiers de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska.

Ils peuvent aussi être partagés avec la Fédération des caisses Desjardins pour les administrateurs signataires au compte bancaire, afin d'autoriser des demandes de crédit ou de carte de crédit pour l'organisme et pour le versement des frais autorisés en lien avec leur charge.

2.4 La permanence de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska

Par permanence, nous entendons les personnes qui sont des salariés de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska. Les renseignements suivants peuvent être collectés par l'organisme aux fins de la tenue de dossier, du versement des salaires et de la comptabilité : Nom et prénom, adresse postale,

adresse courriel, téléphone, numéro d'assurance sociale, coordonnées bancaires, personne à rejoindre en cas d'urgence.

Ces renseignements peuvent être partagés à des tiers comme Revenu Québec, revenus Canada aux fins d'impôt, à la Fédération des caisses Desjardins aux fins de versement des salaires et les demandes de cartes de crédit pour les salariés, avec notre bureau comptable externe aux fins d'audit des états financiers de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska et pour les écritures des feuillets fiscaux remis aux salariés et documents de cessation d'emploi.

Ces renseignements seront conservés pour une période de trois ans à compter de la date de cessation d'emploi, qu'il s'agisse d'un départ volontaire ou d'un renvoi.

2.5 Embauche

Lors d'un processus d'embauche, la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska peut demander certains renseignements personnels tels que : nom et prénom, adresse postale, adresse courriel, liste des emplois antérieurs, diplômes ou certificats en lieu avec l'emploi, consentement à la prise de référence, attestation d'antécédents judiciaires ou consentement à la demande d'antécédents judiciaires. Ces informations devraient être incluses à la lettre de motivation et au curriculum vitae.

Ces renseignements seront conservés pour une période d'un an débutant à la fin de la période d'embauche et seront détruits par la suite.

2.6 Conférences

Dans le cadre de ses conférences, la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska collecte certaines informations, telles que le nom et le prénom, les coordonnées courriel et numéro de téléphone et lieu de résidence aux fins d'inscription et de statistiques. Ces informations ne seront jamais partagées à des tiers et seront détruites dès que l'activité aura pris fin.

2.7 Conférenciers (prestataires de service)

Dans le cadre des conférences offertes par la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, celle-ci collecte certaines informations auprès de ses conférenciers telles que le nom et prénom, la photo du formateur, sa profession, son organisation si nécessaire, ses coordonnées postales, son adresse courriel et sa biographie aux fins de la publicité sur le site internet de l'organisme, dans les médias papier, sur les réseaux sociaux et pour l'infolettre de l'organisme.

L'organisme collecte ses coordonnées bancaires aux fins du versement du salaire prévu à son contrat.

Ces renseignements seront conservés par l'organisme tant que le prestataire de services travaille pour la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska. Ils seront détruits par la suite.

2.8 Formations

Dans le cas d'une formation offerte par la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska aux intervenantes et intervenants du milieu communautaire, celle-ci peut demander les noms, les coordonnées courriel et numéro de téléphone aux fins d'inscription et de statistique. Ces informations ne seront jamais partagées à des tiers et seront détruites dès que la formation aura pris fin.

2.9 Formateurs (prestataires de services)

Dans le cadre des formations, la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska collecte certaines informations auprès de ses formateurs telles que le nom et prénom, la photo, la profession, l'organisation si nécessaire, les coordonnées postales, l'adresse courriel et la biographie aux fins de la publicité sur le site internet de l'organisme, dans les médias papier, sur les réseaux sociaux et pour l'infolettre de l'organisme.

L'organisme collecte ses coordonnées bancaires aux fins du versement du salaire prévu à son contrat.

Ces renseignements seront conservés par l'organisme tant que le prestataire de services travaille pour la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska. Ils seront détruits par la suite.

2.10 Activités spéciales

Dans le cadre de certaines activités de jeu (ex. : bingo ou autres), où des prix en argent seront remis aux gagnants, la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska peut demander les coordonnées bancaires des participants-gagnants ou du tuteur si le gagnant est d'âge mineur. Ces informations seront partagées à la Fédération des Caisses Desjardins aux fins du versement du prix. Elles seront détruites après l'encaissement du prix.

2.11 Communications

La Fédération de la famille utilise le site CyberImpact pour ses communications par envoi de masse. Cette plateforme nuagique permet de publiciser l'offre de formation et de conférence.

Ces envois sont effectués par consentement dit « exprès » ou « tacite ».

Consentement exprès

Le consentement « exprès » est celui donné par la personne par son inscription à nos communications en remplissant le formulaire à cet effet sur le site de Cyberimpact, ou par le lien qui est partagé sur le site internet de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, sur les formulaires pour devenir membre et sur les réseaux sociaux.

Une personne ou une organisation peut se désabonner en tout temps par un lien inscrit à la fin de chaque envoi.

Les renseignements recueillis pour le consentement « exprès » sont :

- a) Nom et prénom de la personne ou nom de l'organisation
- b) Adresse courriel

Consentement tacite

Le consentement « tacite » est celui que nous présumons recevoir de personnes ou d'organisations que la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska inscrit dans sa liste

d'envoi de masse. Elle procède ainsi pour des raisons marketing afin de faire connaître l'organisme et ses activités.

Une personne ou une organisation peut se désabonner en tout temps par un lien inscrit à la fin de chaque envoi. La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska ne peut pas réinscrire la personne ou l'organisation à un consentement « tacite » à ses communications.

Une personne ou une organisation qui s'est désabonnée de nos communications et qui désire s'y inscrire de nouveau peut le faire uniquement par consentement « exprès » en remplissage le formulaire à cet effet sur le site de Cyberimpact, ou par le lien qui est partagé sur le site internet de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska et sur les réseaux sociaux.

À partir du 1^{er} mars 2024, les personnes ou organismes inscrits au consentement tacite devront obligatoirement donner un consentement exprès pour continuer à recevoir nos communications.

2.12 Cookies sur le site Internet :

Si vous déposez un commentaire sur notre site, il vous sera proposé d'enregistrer votre nom, adresse e-mail et site dans des cookies. C'est uniquement pour votre confort afin de ne pas avoir à saisir ces informations si vous déposez un autre commentaire plus tard. Ces cookies expirent au bout d'un an.

Si vous vous rendez sur la page de connexion, un cookie temporaire sera créé afin de déterminer si votre navigateur accepte les cookies. Il ne contient pas de données personnelles et sera supprimé automatiquement à la fermeture de votre navigateur.

Lorsque vous vous connecterez, nous mettrons en place un certain nombre de cookies pour enregistrer vos informations de connexion et vos préférences d'écran. La durée de vie d'un cookie de connexion est de deux jours, celle d'un cookie d'option d'écran est d'un an. Si vous cochez « Se souvenir de moi », votre cookie de connexion sera conservé pendant deux semaines. Si vous vous déconnectez de votre compte, le cookie de connexion sera effacé.

En modifiant ou en publiant une publication, un cookie supplémentaire sera enregistré dans votre navigateur. Ce cookie ne comprend aucune donnée personnelle. Il indique simplement l'ID de la publication que vous venez de modifier. Il expire au bout d'un jour.

3 Partie 2 : Gestion des plaintes

3.1 Personne désignée :

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska nomme comme responsable du dossier de la protection des renseignements personnels, Madame Irène Dubois, coordonnatrice à l'administration.

Coordonnée courriel de la responsable : administration@ffry.ca

3.2 Responsabilités de la personne désignée :

- a. La personne désignée pour l'application de la politique doit s'assurer de la formation adéquate du personnel de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska;
- b. Elle doit voir à l'application de la politique;
- c. Elle reçoit les plaintes;
- d. Elle envoie un accusé-réception à la partie plaignante;
- e. Elle enquête sur les prétentions exposées par la partie plaignante;
- f. Elle fait le suivi avec la partie plaignante.

3.3 Types de plaintes :

Aux fins de l'application de la politique, une plainte constitue l'expression d'au moins un des trois éléments suivants :

- a. Une insatisfaction à l'égard de l'organisation par une personne qui s'estime lésée;
- b. Un préjudice subi à la suite d'un évènement, d'une situation, d'un acte ou d'une omission à l'égard de la prestation du service dispensée par la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska;
- c. La réclamation d'une mesure correctrice.

Ne constitue pas une plainte, toute démarche informelle visant à faire corriger un problème particulier, dans la mesure où le problème est traité dans le cadre des activités régulières de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska et sans qu'une plainte écrite n'ait été déposée par une personne.

3.4 Réception d'une plainte :

La personne qui désire formuler une plainte doit le faire par écrit de la façon suivante :

Par courriel : à Madame Irène Dubois administration@ffry.ca

3.5 Les informations demandées lors du dépôt d'une plainte :

- a. Nom et Prénom;
- b. Adresse postale complète;
- c. Numéro de téléphone;
- d. Courriel;
- e. Qualité (Exemples : en son nom, en tant que tuteur ou parent)
- f. Motif de la plainte

3.6 Conditions importantes :

- a. Toute plainte est traitée de façon confidentielle. Une plainte anonyme est considérée comme non reçue.
- b. Tout employé saisi d'une plainte doit la transmettre, dès sa réception, au responsable de l'application de la politique.
- c. Tout employé qui reçoit une plainte verbale doit informer la partie plaignante de la présente politique et l'inviter à faire parvenir sa plainte par écrit à la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska.

- d. La personne responsable doit accuser réception de la plainte dans les 5 jours ouvrables suivant la réception.
- e. Nous entendons par jours ouvrables les journées travaillées par la personne désignée à l'article 3.1. Les jours ouvrables excluent les congés fériés et les périodes de vacances ou de fermeture de l'organisme. Un message à cet effet sera mis sur le site internet dans la section « renseignements personnels » de la page d'accueil durant les périodes de vacances et de fermeture de l'organisme.

3.7 L'accusé de réception :

- a. L'accusé de réception doit contenir les renseignements suivants :
- b. Une description de la plainte reçue, précisant le reproche fait à la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, le préjudice ou la mesure correctrice demandée;
- c. Le nom et les coordonnées de la personne responsable du traitement de la plainte;
- d. Dans le cas d'une plainte incomplète, un avis comportant une demande de complément d'information à laquelle la partie plaignante doit répondre dans un délai fixé, soit 5 jours ouvrables, à défaut de quoi la plainte est réputée abandonner:

3.8 Création du dossier de plainte

Chaque plainte fait l'objet d'un dossier distinct. Le dossier comporte les éléments suivants :

- a. La plainte écrite;
- b. Le résultat du processus de traitement de la plainte (l'analyse ainsi que les documents qui y sont reliés);
- c. La réponse finale à la partie plaignante écrite et motivée.

3.9 Préjudice sérieux :

Dans le cas d'une fuite de renseignements personnels qui risquent de causer un préjudice sérieux à une personne ou plusieurs personnes, la Fédération de la famille

Richelieu-Yamaska doit en informer obligatoirement la Commission d'accès à l'information du Québec.

3.10 Traitement d'une plainte :

- a. Le processus de traitement d'une plainte est enclenché au maximum dans les 5 jours ouvrables de sa réception.
- b. Le traitement de la plainte doit être effectué dans un délai raisonnable, soit dans les 30 jours suivant la réception de tous les renseignements nécessaires à son étude.
- c. Dans l'éventualité exceptionnelle où une plainte ne peut être traitée dans le délai prévu, la partie plaignante doit être informée des motifs du retard et des démarches de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska à ce jour dans le traitement de sa plainte. Il doit également être avisé du délai dans lequel la décision lui sera transmise.
- d. Une fois la plainte examinée et l'analyse complétée, la personne responsable doit transmettre à la partie plaignante une réponse finale, écrite et motivée.

3.11 Entrée en vigueur de la politique :

La présente politique entre en vigueur le 22 septembre 2023

3.12 Question ou commentaire :

Pour toute question ou tout commentaire en lien avec le traitement d'une plainte, la partie plaignante doit communiquer avec la personne responsable.

Madame Irène Dubois administration@ffry.ca 450 501-3375

4 Annexes



4.1 Registre de soumission de plainte (exemple)



REGISTRE DE SOUMISSION D'UNE PLAINTE

PRÉNOM	NOM	ADRESSE	COURRIEL	TÉLÉPHONE	DESCRIPTION DE LA PLAINTE, DE FAITS À SON APPUI ET DE LA SOLUTION RECHERCHÉE
=					
				-	

4.2 Registre des incidents de confidentialité (exemple)

	Localisation du fichier des nons et coordonnées des pérsonnes concernées et des avis transmis												
	Description des mesures prieses afin de réduire les risquess qu'un préjudice soit causé							*					
	Date de transmission des avis aux personnes concemées (AAAA-WM-JJ)												
O	Date de transmission de l'avis à la Commission d'accès à l'information (AAAA-HIB-J.)												
Registre des incidents de confidentialité FFRY Loi 25	Description des éléments qu'amèment à conclume qu'il artiste ou non un fraque qu'un préfudice sérieurs soit clausé aux personnes concernètes												
	Nombre de personnes dont les renseignements personnels sont concernées par l'incident												
	Prise de connaissance de l'incident (AAAA-IIII-LJ)												
	Date ou période de l'incident (AAAAMIN-U)												
	Description des circonstances de l'incident												
To de la famille	Description des Renseignements Personnels visés par l'Incident												

4.3 Documents en ligne : formulations de consentement

Membrariat individuel

Gestion des renseignements personnels:

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska s'engage à ne pas partager les noms, les informations sur le domicile, les adresses courriel et les numéros de téléphone de ses membres. Ses informations seront détruites lorsque la personne nous informera qu'elle renonce à son statut de membre ou si pour les motifs prévus à l'article 11 des règlements généraux, elle est exclue de l'organisme. En remplissant ce formulaire, vous consentez à partager les informations demandées avec la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska.

Membrariat organisme

Gestion des renseignements personnels et consentement:

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska s'engage à ne pas partager les noms, les informations sur le domicile, les adresses courriel et les numéros de téléphone de ses membres. Ses informations seront détruites lorsque l'organisme nous informera qu'il renonce à son statut de membre ou si pour les motifs prévus à l'article 11 des règlements généraux, l'organisme ou son délégué est exclu de l'organisme. En remplissant ce formulaire, vous consentez à partager les informations demandées avec la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska.

Inscription formation

Gestion des renseignements personnels:

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska s'engage à ne pas partager les données de ce formulaire d'inscription. Elles serviront cependant à des fins de statistique. Toutes les informations de ce formulaire seront détruites après la formation. En remplissant ce formulaire, vous consentez à partager les informations demandées avec la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska.

• Inscription-conférence

Gestion des renseignements personnels:

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska s'engage à ne pas partager les noms, les adresses courriel et les numéros de téléphone de ses participants. Ces informations seront détruites lorsque la conférence sera terminée. En remplissant ce formulaire d'inscription, vous consentez à partager les informations demandées avec la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska.

Infolettre

Protection des renseignements personnels et consentement

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska s'engage à ne pas partager les noms et les adresses courriel de ses abonnés et de ses membres avec des personnes et d'autres organisations.

En lisant nos communications via Cyberimpact, vous êtes réputés être consentants à les recevoir. Vous pouvez en tout temps vous désinscrire de nos publications en cliquant sur le lien à cet effet au bas de cette page.

4.5 Formulaire de consentement des prestataires de services

Conformément aux modalités prévues à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (communément appelée « Loi 25 »), La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska vous demande votre consentement ou la confirmation de celui-ci pour l'utilisation des renseignements personnels qu'elle détient sur vous en lien avec votre contrat de prestataire de services (conférencier, formateur ou autres).

- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains renseignements avec les médias papier et électroniques, su les réseaux sociaux, dans son infolettre et sur le site internet de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska pour des fins promotionnelles et marketing.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains de ses renseignements auprès de la Fédération des caisses Desjardins pour le versement du salaire prévu à votre contrat de prestation de services
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains de ses renseignements avec la permanence de l'organisme et avec notre bureau comptable pour des fins de vérification et d'audition annuelle de nos activités et de nos états financiers.

Pour connaître l'ensemble des engagements de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska en matière de confidentialité, veuillez consulter notre politique de confidentialité accessible sur la page d'accueil de notre site internet au ffry.ca.

Vous pouvez aussi demander la rectification et l'accès aux renseignements vous concernant en communiquant avec la personne responsable des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Madame Irène Dubois Fédération de la famille Richelieu-Yamaska 1900, rue Girouard Ouest, C. P. 190 Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7B4 administration@ffry.ca 450 501-3375

J'ai lu, je comprends et j'accepte les dispositions de d	ce formulaire de consentement.
Nom et prénom en lettres moulées	
Signature	 Date

4.3 Formulaire de consentement des salariés

Conformément aux modalités prévues à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (communément appelée « Loi 25 »), La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska vous demande de confirmer votre consentement pour l'utilisation des renseignements personnels qu'elle détient sur vous en lien avec votre emploi à l'organisme.

- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains renseignements avec notre bureau comptable aux fins de déclarations auprès de Revenu Québec et Revenu Canada, pour l'obtention des feuillets fiscaux ou de cessation d'emploi, ainsi que pour des fins de vérification et d'audition annuelle de nos activités et de nos états financiers.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains de ses renseignements auprès de la Fédération des caisses Desjardins aux fins de versements des salaires ou pour l'obtention d'un compte de crédit ou de cartes de crédit en tant que salarié.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains de ses renseignements avec la permanence et les administrateurs de l'organisme.

Pour connaître l'ensemble des engagements de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska en matière de confidentialité, veuillez consulter notre politique de confidentialité accessible sur la page d'accueil de notre site internet au ffry.ca.

Vous pouvez aussi demander la rectification et l'accès aux renseignements vous concernant en communiquant avec la personne responsable des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Madame Irène Dubois Fédération de la famille Richelieu-Yamaska 1900, rue Girouard Ouest, C. P. 190 Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7B4 administration@ffry.ca

450 501-3375

J'ai lu, je comprends et j'accepte les dispositions de ce formu	laire de consentement.
Nom et prénom en lettres moulées	
Signature	 Date

4.5 Formulaire de consentement à l'embauche

Conformément aux modalités prévues à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (communément appelée « Loi 25 »), La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska vous demande votre consentement pour l'obtention et l'utilisation des renseignements personnels en lien avec le processus d'embauche et l'emploi pour lequel vous postulez.

- Par ce consentement, vous nous autorisez à demander des informations et des références auprès de vos employeurs antérieurs.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à vérifier au besoin vos antécédents judiciaires ou à nous fournir une attestation à cet effet.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains renseignements avec les administrateurs ou les membres du comité d'embauche.

Pour connaître l'ensemble des engagements de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska en matière de confidentialité, veuillez consulter notre politique de confidentialité accessible sur la page d'accueil de notre site internet au ffry.ca.

Vous pouvez aussi demander la rectification et l'accès aux renseignements vous concernant en communiquant avec la personne responsable des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Madame Irène Dubois Fédération de la famille Richelieu-Yamaska 1900, rue Girouard Ouest, C. P. 190 Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7B4 administration@ffry.ca 450 501-3375

J'ai lu, je comprends et j'accepte les dispositions de ce	e formulaire de consentement.
Nom et prénom en lettres moulées	
	<u>-</u>
Signature	Date

4.4 Formulaire de consentement des administrateurs

Conformément aux modalités prévues à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (communément appelée « Loi 25 »), La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska vous demande de confirmer votre consentement pour l'utilisation des renseignements personnels qu'elle détient sur vous en lien avec votre rôle d'administrateur au Conseil d'administration.

- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager ces renseignements avec le Registraire des entreprises du Québec et Revenu Canada / Organismes de bienfaisance, comme le prévoient les lois et règlements en vigueur.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains de ses renseignements auprès de la Fédération des caisses Desjardins si vous êtes signataires au compte bancaire ou pour autoriser l'obtention de crédit ou de cartes de crédit pour l'organisme.
- Par ce consentement, vous nous autorisez à partager certains de ses renseignements avec la permanence de l'organisme et avec notre bureau comptable pour des fins de vérification et d'audition annuelle de nos activités et de nos états financiers.

Pour connaître l'ensemble des engagements de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska en matière de confidentialité, veuillez consulter notre politique de confidentialité accessible sur la page d'accueil de notre site internet au ffry.ca.

Vous pouvez aussi demander la rectification et l'accès aux renseignements vous concernant en communiquant avec la personne responsable des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Madame Irène Dubois
Fédération de la famille Richelieu-Yamaska
1900, rue Girouard Ouest, C. P. 190
Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7B4
administration@ffry.ca
450 501-3375

Nom et prénom en lettres moulées	l	
•		

J'ai lu, je comprends et j'accepte les dispositions de ce formulaire de consentement.

Signature Date

4.5 Formulaire de consentement des bénévoles

Conformément aux modalités prévues à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (communément appelée « Loi 25 »), La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska vous demande de confirmer votre consentement pour l'utilisation des renseignements personnels qu'elle détient sur vous en lien avec votre rôle de bénévole dans notre organisme.

Par ce consentement, vous nous autorisez à garder les informations suivantes tant et aussi longtemps que vous agirez à titre de bénévole lors d'un événement, d'une conférence, d'une formation ou par votre présence sur un comité.

- Nom et Prénom
- Adresse civique
- Adresse courriel
- Numéro de téléphone

La Fédération de la famille Richelieu-Yamaska s'engage à détruire ces données dès que vous nous aviser que vous n'êtes plus bénévole pour notre organisme.

Pour connaître l'ensemble des engagements de la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska en matière de confidentialité, veuillez consulter notre politique de confidentialité accessible sur la page d'accueil de notre site internet au ffry.ca.

Vous pouvez aussi demander la rectification et l'accès aux renseignements vous concernant en communiquant avec la personne responsable des renseignements personnels aux coordonnées suivantes :

Madame Irène Dubois Fédération de la famille Richelieu-Yamaska 1900, rue Girouard Ouest, C. P. 190 Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7B4 administration@ffry.ca 450 501-3375

		4 11		141			
l'ar in ie d	comprends	et l'accente	IPS GISI	ancitions de	e ce tormi	ilaire de	consentement.

Nom et prénom en lettres moulées	
Signature	Date



Cette politique a été modifiée avec l'accord du Conseil d'administration le 27 février 2024. © la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, 2024